











FORMULAIRE D'ABONNEMENT TOUT PUBLIC

soumis uniquement à la présentation d'une pièce d'identité

**LIGNES
D'AZUR**
Nice Côte d'Azur en toute liberté

	Abonnement annuel	Abonnement mensuel	Multi voyages (de 1 à 100 voyages)	Frais de gestion
Moins de 26 ans	180 € 	22,50 € 	à partir de 1,70 € 	12 € (1 € pour le mensuel)
26 - 64 ans	360 €  	45 € 	à partir de 1,70 € 	-
65 ans et +	180 € 	22,50 € 	à partir de 1,70 € 	12 € (1 € pour le mensuel)

 Disponible sur la e-boutique

 Frais de support de 2 € non remboursable

 Disponible par prélèvement en 10 fois sans frais

AVANTAGE

En choisissant l'abonnement annuel vous économisez 4 mois d'abonnement !

Pièces à fournir

Documents obligatoires

 Pièce d'identité en cours de validité pour une création (original)

 1 photo d'identité récente à visage découvert et de face (pour une création)

 Ma Carte Lignes d'Azur actuelle

 RIB (en cas de prélèvement)

➔ Conditions générales du paiement en 10 fois sans frais

Le signataire du mandat de prélèvement SEPA s'engage à approvisionner son compte bancaire pour une durée de 9 prélèvements mensuels. En cas de rejet de l'établissement teneur du compte, le signataire sera redevable du ou des mois non prélevé(s) ainsi que des frais de traitement du ou des rejet(s) à hauteur de 15 € par rejet et de l'abonnement ainsi que les échéances seront suspendus jusqu'à la régularisation.

La première mensualité et les frais de dossier doivent être payés au comptant le jour de la souscription ou du renouvellement de l'abonnement. Les 9 autres mensualités seront ensuite prélevées aux alentours du 5 de chaque mois.

> Modification du compte bancaire : Le signataire du mandat de prélèvement est tenu d'avertir Lignes d'Azur de tout changement concernant sa domiciliation bancaire avant le 12 du mois pour un effet à la date du prélèvement suivant. Toutes les dispositions doivent être mises en oeuvre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des échéances prévues. Un changement de signataire du mandat SEPA n'est pas autorisé pour un abonnement en cours de validité.

> En cas de changement d'adresse postale, vous devez d'en informer Lignes d'Azur.

> Engagements du prélèvement : Toute demande d'interruption d'un abonnement annuel d'une valeur supérieure à 90€ sera soumise à une revalorisation de l'abonnement selon la durée de sa validité. Les mois consommés seront ramenés au prix de l'abonnement mensuel en vigueur (tout mois entamé est dû) auxquels viendront s'ajouter 10 € de frais de gestion ainsi que les éventuels frais de traitement du ou des rejet(s).

Bénéficiaire de la Carte

Mme M. _____
Prénom _____
Date et lieu de naissance _____ / _____ / _____ à _____
Tél. _____
Email _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Coordonnées du payeur (si différent du bénéficiaire)

Mme M. _____
Prénom _____
Date et lieu de naissance _____ / _____ / _____ à _____
Tél. _____
Email _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

- J'accepte de recevoir par voie électronique des informations relatives au réseau Lignes d'Azur.
- Je reconnais avoir été informé(e) du délai dont je dispose conformément aux dispositions de l'article L.221-18° du Code de la Consommation et renonce expressément à mon droit de rétractation avant la fin du délai de 14 (quatorze) jours imposé par la loi afin de pouvoir bénéficier immédiatement de mon abonnement au réseau Lignes d'Azur.

Attention ! La carte Lignes d'Azur est la propriété exclusive de la Régie Ligne d'Azur. En cas de perte, vol ou détérioration de cette-ci, un duplicata contenant les voyages ou l'abonnement restants pourra être mis en agence. Cette opération est facturée 10€.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

_____ À _____ / _____

Pour tout renseignement

Du lundi au samedi de 6h à 20h30. Le dimanche de 7h à 20h

08 1006 1006

Service 0,06 €/min
+ prix appel

OU


lignesdazur.com

Les données personnelles sont recueillies par RLA pour souscrire, gérer et facturer l'abonnement des usagers du réseau « Lignes d'Azur ». La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à la protection des données personnelles : <https://www.lignesdazur.com/politique-de-protection-des-donnees>